



Renseignements importants - Fin de l'application de la taxe de vente provinciale de la Saskatchewan sur les primes d'assurance.

Le 26 février 2018, le gouvernement de la Saskatchewan a annoncé que la taxe de vente provinciale (TVP) ne s'appliquerait plus aux primes des régimes d'assurance vie et maladie collective.

L'exemption est entrée **en vigueur le 26 février 2018 et sera appliquée rétroactivement au 1er août 2017**, date à laquelle les primes d'assurance étaient devenues taxables en Saskatchewan.

Ce que vous devez savoir

Le retrait de la taxe de vente de la Saskatchewan se reflètera sur votre facture d'avril.

Nous n'appliquerons plus la taxe aux garanties suivantes :

- Assurance vie
- Assurance décès et mutilation accidentels
- Assurance en cas de maladies graves
- Assurance à indemnités hebdomadaires (invalidité de courte durée)
- Assurance invalidité de longue durée
- Assurance maladie complémentaire
- Assurance dentaire
- Compte de dépenses de santé

Remarque : cette exemption s'applique également aux ententes de services administratifs seulement (SAS).

Remboursements rétroactifs

Le ministère des Finances a indiqué travailler avec le secteur de l'assurance afin de rembourser les montants de TVP perçus et versés depuis que les primes sont devenues taxables le 1er août 2017. Nous ne disposons pas de plus de détails pour le moment, mais vous nous tiendrons au courant de toute nouvelle information.

Notes importantes

Les renseignements que renferme ce communiqué se fondent sur notre compréhension de la loi pertinente à la date de publication. Consultez le site Web du gouvernement de la Saskatchewan au <http://www.saskatchewan.ca/government/news-and-media/2018/february/26/exemption-on-insurance> (en anglais seulement) pour en savoir plus sur ce changement.

Pour communiquer avec nous

Comme toujours, veuillez communiquer avec notre Service à la clientèle par téléphone au 1 800 267 0215 ou par courriel à group.csu@empire.ca si vous avez des questions à ce sujet.

Vous recevez ce courriel en tant que client d'assurance collective privilégié de l'Empire Vie.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est, Kingston ON
K7L 3A8

[Modifier votre abonnement](#) | [Se désabonner](#)